

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2018/242

L'an deux mille dix-huit et le 30 novembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, Fabienne ROYO, Joëlle ABADIE, Laurent LAGES, Jean-Claude CLARENS
Absents excusés : Nathalie SALCUNI, Alain DUCASSE, Alain, PIASER et François DABEZIES

Objet : Actions d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des écoles du territoire - Année scolaire 2018-2019

Depuis 2013, la communauté de communes réalise des actions de sensibilisation des scolaires au développement durable en partenariat avec des associations du département. Ce projet rencontre un grand succès auprès des enseignants et du jeune public.

Ce programme est issu de l'Agenda 21 intercommunal au travers de l'action B13 qui consiste en l'organisation d'évènements en lien avec le développement durable et l'éco-citoyenneté. Il a été appuyé ensuite par la labellisation TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte) qui a notamment permis l'émergence du projet de sentier pédagogique sur la Tourbière de Clarens (classée Natura 2000), la réalisation d'un défi « familles à énergie positive » dans les Baronnies et une soirée de la thermographie pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergies.

Objectifs :

- Mise en relation des atouts de notre territoire et du développement durable (paysages variés, panneaux photovoltaïques, microcentrale hydroélectrique, etc.)
- Découverte de l'environnement proche et de son fonctionnement
- Favoriser une meilleure compréhension des enjeux environnementaux auxquels chaque citoyen est aujourd'hui confronté
- Faire réfléchir les enfants sur des thèmes du développement durable autour de l'alimentation, les énergies, les paysages, la biodiversité (zones humides, forêts, ...).

C'est en concertation avec les instituteurs et en cohérence avec les programmes des écoles que les thèmes sont choisis.

Programme prévisionnel :

- 4 demi-journées par année scolaire pour des animations dans les classes sous forme d'ateliers, d'expériences, etc. mis en œuvre par des associations locales spécialisées
- Des visites de terrain seront organisées, en lien avec les thèmes choisis
- Restitution des ateliers et visites sur un site Internet accessible au grand public

(<https://sites.google.com/view/eedd-ccpl>) puis sur le futur site Internet

Acte de réception en préfecture
065-200070787-20181130-2018-242B-DE
Date de télétransmission : 07/12/2018
Date de réception préfecture : 07/12/2018

Bénéficiaires :

Les écoles élémentaires du territoire de la CCPL : 16 écoles, 50 classes, auxquelles se rajoute l'ITEP des Nestes (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique)

Perspective :

Reconduire cette action pour l'année scolaire 2018/2019 avec l'appui de la Région pour conforter cette action

Des partenariats seront signés avec des associations locales (Maison de la Nature et de l'Environnement, CPIE, Articulture, ...) ou des organismes financeurs.

Un bilan sera réalisé à l'issue de l'action et présenté en commission développement durable. Les bilans précédents ont été très positifs. La dernière commission développement durable du 22 octobre 2018 a préconisé la reconduction de ce programme.

Plan de financement :

Pour 9 classes des écoles de la CCPL soit environ 250 enfants sensibilisés

Dépenses (HT)		Recettes		
Ateliers d'animations réalisés par des associations spécialisées	6 000 €	Subvention Région "soutien au développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable »	3 200 €	40 %
Communication	888 €			
Missions de suivi de d'animation du programme (frais de personnel + frais indirects)	1 112 €	Autofinancement	4 800 €	60 %
TOTAL	8 000 €	TOTAL	8 000 €	100%

Monsieur le Président propose de valider la réalisation de ces actions, de solliciter une subvention à la Région et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à cette opération.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- de valider la réalisation de ces actions d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des écoles du territoire pour l'année scolaire 2018-2019,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention à la Région conformément au plan de financement de l'opération précisé précédemment,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 07 DEC. 2018

Monsieur le Président,
- certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20181130-2018-242B-DE
Date de télétransmission : 07/12/2018
Date de réception préfecture : 07/12/2018